

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération Place de l'Hôtel de Ville CS 50199 68305 Saint-Louis Cedex

Tél : 03 89 70 90 70 Fax : 03 89 70 90 85

E-mail: <u>direction@agglo-saint-louis.fr</u>
Adresse internet: <u>www.agglo-saint-louis.fr</u>

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet de l'accord-cadre :

Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de branchements particuliers et de petites extensions pour raccordement de ceux-ci sur le réseau d'assainissement - Période 2022-2025

4. Caractéristiques principales de l'accord-cadre :

Le présent accord-cadre a pour objet les travaux de branchements particuliers (fourniture et pose d'une conduite entre le réseau d'assainissement public jusqu'à un mètre à l'intérieur de la propriété avec la mise en place d'un regard de branchement), et de petites extensions (pose d'une conduite en domaine public permettant le raccordement entre la tête de réseau existante et le ou les futur(s) branchement(s) particulier(s)) sur le réseau d'assainissement ou d'eau pluviale du territoire de Saint-Louis Agglomération, concernant les 10 communes suivantes : BARTENHEIM – BLOTZHEIM – BUSCHWILLER – HEGENHEIM – HESINGUE – HUNINGUE – KEMBS – ROSENAU – SAINT-LOUIS et VILLAGE-NEUF.

Les prestations de cet accord-cadre sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum : 500 000 € HT Montant maximum : 2 000 000 € HT

Ces montants s'entendent pour la durée totale de l'accord-cadre.

Lieu(x) d'exécution : SAINT-LOUIS Agglomération

Code NUTS FRF12

5. Classifications CPV :

45 23 24 10-9

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal

Travaux d'assainissement





6. Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme commençant à compter de sa date de notification et se terminant le 31 décembre 2025.

7. Conditions de la consultation :

- > Durée de validité des offres : 3 mois.
- ➤ Une variante libre au sens de l'article R.2151-8 2° du Code de la commande publique est prévue. Les candidats ont la possibilité de remettre une (1) offre variante respectant les exigences suivantes. Il appartiendra au candidat de proposer des produits comportant une part de matières recyclées, notamment :
 - Les graves, les sables et les gravillons utilisés pour les lits de pose ;
 - L'enrobage;
 - Le corps de remblai;
 - Les tuyaux en PVC recyclé;
 - Les bétons.

Dans tous les cas, les candidats auront la possibilité de proposer une offre variante portant sur tout ou partie des prix indiqués au Bordereau des Prix Unitaires.

L'analyse de l'offre variante sera effectuée dans les mêmes conditions que celles prévues pour l'offre de base. Les caractéristiques techniques des produits proposés dans le cadre de l'offre variante devront être détaillées dans le mémoire technique « offre variante » remis par le candidat.

NB: le candidat souhaitant remettre une offre variante devra aussi remettre une offre de base. La remise d'une offre variante est facultative.

- > Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.
- Options au sens du droit européen Marchés similaires et modifications de l'accord-cadre :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.
 - Possibilité de recourir aux modifications de l'accord-cadre en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la commande publique.
- ➤ L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- > Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont fermes et révisables dans les conditions décrites au CCAP.
- > Cautionnement et garanties exigées : aucune retenue de garantie n'est prévue.
- > Une avance de 5,00 % sera accordée dans les conditions prévues à l'accord-cadre.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.





- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant:
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;
 - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces références doivent être de même nature et d'importance comparable à l'objet du présent accord-cadre. Les attestations indiquent l'objet du marché et/ou accord-cadre, le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
 - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années;
 - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;
 - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations	60%
Valeur technique	40%

10. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé: il est consultable, téléchargeable gratuitement, et <u>disponible uniquement</u> sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : http://www.marches-publics.info. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (http://www.marches-publics.info) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).



11. Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : http://www.marches-publics.info.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

12. Renseignements complémentaires :

Afin d'obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, <u>les candidats devront transmettre leur demande écrite, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil d'acheteur à l'adresse suivante : http://www.marches-publics.info.</u>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le DCE ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que les candidats renseignent leur profil sur la plateforme de dématérialisation de SAINT-LOUIS Agglomération (http://www.marches-publics.info) et indiquent en particulier l'adresse e-mail à laquelle ils souhaitent être contactés.

Il relève de la responsabilité des candidats de communiquer une adresse électronique valide et de consulter leurs messages en temps utiles (une alerte sera transmise aux candidats à l'adresse électronique communiquée et l'ensemble des réponses apporté sera répertorié sur l'espace des candidats).

Les réponses aux questions, convocations, notifications de rejet ou d'acceptation, etc... seront transmises par l'adresse électronique <u>courrier@aws-france.com</u> qui doit être déclarée dans les expéditeurs autorisés et dans les contacts personnels, afin d'éviter des blocages éventuels par l'antispam de la messagerie électronique des candidats.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

13. Autres informations :

La valeur technique sera appréciée sur la base du mémoire technique (MT) fourni par le candidat dans son offre. Elle se basera sur les deux chantiers types pour lesquels toute la procédure administrative et technique de mise en œuvre sera détaillée par le candidat.

La note maximale sera de 100 points et sera basée, pour chacun des deux cas type, sur :

- La qualité de la méthodologie de travail Préparation des chantiers, exécution et réception des travaux : 50 points ;
- Qualité environnementale : 25 points
 - O Qualité des propositions et des mesures prises pour assurer un suivi et un traitement des déchets plus responsable (traitement, enlèvement, élimination, réutilisation, ...): (15 points)
 - La qualité des matériaux proposés provenance et qualité des fournitures. Dans le cadre de l'offre variante, la compatibilité des matériaux avec les normes techniques demandées, l'étanchéité des matériaux et la résistance de ceux-ci, seront analysées (10 points)



- L'adéquation des moyens humains (nombre et compétences, organigramme des équipes, et fonctions) et matériels affectés aux chantiers : 15 points ;
- La qualité des mesures adoptées pour assurer la sécurité des personnes : 10 points.

Le MT comprendra au maximum 10 pages recto-verso hors page de garde et sommaire, annexes incluses dans une police correcte. La taille des caractères d'écriture devra être de 10 minimum (une pénalité de 2 points par page supplémentaire sera appliquée sur la note technique en cas de non-respect).

14. Date limite de réception des offres :

Mercredi 17 novembre 2021 à 12h00

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours:

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

Tél: 03.88.21.23.23 Fax: 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des

recours:

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 STRASBOURG Cedex

E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

Tél : 03.88.21.23.23

Fax: 03.88.36.44.66

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX

E-mail: caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Tél: 03.83.34.25.65 Fax: 03.83.34.22.24

16. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 20 octobre 2021

